



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- **SECRETARIAT**
- **COMPTABILITÉ**

PRISE RAPIDE DE LA PAROLE

DOSSIER DICTEUR

SESSION 2010

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

INSTRUCTIONS DESTINÉES AU SURVEILLANT CHARGÉ DE LA DICTÉE ET DE LA LECTURE

1. Prendre connaissance du dossier, se préparer à la dictée et à la lecture, pendant au moins **15 minutes**
2. Distribuer les copies (modèle EN) et les feuilles de papier brouillon.
Autoriser uniquement l'utilisation de blocs sténo vierges.
Rappeler aux candidats qu'ils peuvent utiliser un dictionnaire de la langue française, un précis grammatical et la brochure « Guide pédagogique pour l'écriture et la disposition des documents avec les outils de bureautique », mais que le prêt de ces documents entre les candidats n'est pas toléré.
3. Annoncer aux candidats qu'il sera procédé à une dictée d'essai lue à vitesse progressive.
4. Procéder à la dictée d'essai fournie avec le sujet, en faisant porter les efforts sur la prononciation sans s'attacher à un décompte rigoureux de la vitesse.
5. Demander aux candidats de mettre de côté les feuilles utilisées pour la dictée d'essai.
6. Distribuer la partie du sujet à remettre aux candidats et accorder 5 minutes pour l'examiner.
Écrire au tableau certains mots.
7. Procéder à la dictée du texte.
8. Après un repos d'une minute, procéder à la lecture des directives et à la dictée du message.
9. Collecter les copies 30 minutes après la fin du message.

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

DÉCOMPTE DU TEMPS

- | | | |
|----|---|------------|
| 1. | Dictée d'un texte d'essai..... | 2 minutes |
| 2. | Distribution de la partie du sujet à remettre aux candidats
Temps de lecture..... | 5 minutes |
| 3. | Dictée du texte à 80 mots par minute..... | 2 minutes |
| 4. | Temps de repos après la dictée..... | 1 minute |
| 5. | Lecture des directives et lecture du message..... | 2 minutes |
| 6. | Temps accordé pour la transcription du texte et la mise au point
de l'imprimé..... | 30 minutes |

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

TEXTE D'ESSAI

À dicter à la vitesse progressive de 70 mots à 80 mots par minute

Aucun mot à écrire au tableau avant la dictée.

TITRE HORS DÉCOMPTE :

LA COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS

PREMIÈRE MINUTE :

La concurrence est de plus en plus vive entre les collectivités, qu'il s'agisse d'attirer des touristes,

des cadres, des entreprises. Les budgets sont de plus en plus conséquents. Les agences de communication

sont de plus en plus sollicitées. Plus d'un tiers des Français estiment que leurs collectivités locales ne communiquent

pas assez. Le magazine de la ville, du département ou de la région est ainsi perçu comme le premier média

DEUXIÈME MINUTE :

d'informations locales, devant la télévision et la presse régionale. Autant dire que la communication des collectivités locales et territoriales

est attendue au tournant. Centrée sur les thèmes de la citoyenneté et de l'intérêt général, sa mission n'a cessé d'élargir

son champ d'intervention. Les collectivités ont au moins trois cibles auprès desquelles elles doivent communiquer : une cible interne (agents, services et élus),

une cible territoriale (administrés à la fois citoyens, usagers, électeurs, acteurs locaux et contribuables) et une cible externe. Cette dernière

HORS DÉCOMPTE :

peut toucher, tant en France qu'à l'étranger, les investisseurs, les entreprises, les touristes et les médias.

(Source à ne pas dicter)

Stratégies.fr – 25.09.2009

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

TEXTE À DICTER

À la vitesse de 80 mots pendant 2 minutes

Mots à écrire au tableau avant la dictée : marketing, lifting, web, Insee, Paca

TITRE HORS DÉCOMPTE À TRANSCRIRE :

CAP SUR LE MARKETING TERRITORIAL

PREMIÈRE MINUTE :

Valoriser les atouts économiques de sa région ne suffit plus. Pour attirer les entreprises, les collectivités locales passent désormais de

la simple promotion économique au marketing territorial. Attirer les entreprises et les cadres dans sa région n'est pas chose aisée.

Ajoutez-y une pincée de crise économique et vous comprendrez le casse-tête que vivent beaucoup de régions françaises. Si la

nature a donné à certaines des atouts de poids (démographie, compétitivité, fleurons industriels ou réseaux de proximité), pour d'autres,

DEUXIÈME MINUTE :

un sérieux lifting s'impose. Sur le papier, valoriser le territoire, c'est le rôle imparti aux agences de développement économique régional.

Ces structures rassemblent les collectivités locales, les entreprises et d'autres acteurs économiques locaux. Mais, là aussi, des inégalités existent.

Pourtant classée par l'Insee au troisième rang des régions les plus attractives pour les cadres (derrière la Corse et Midi-Pyrénées),

l'agence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne dispose que de peu d'outils de promotion.

HORS DÉCOMPTE :

(Source à ne pas dicter)
Stratégies.fr – 23.09.2009

NE PAS DISTRIBUER AUX CANDIDATS

DIRECTIVES DE TRAVAIL

INSTRUCTIONS DESTINÉES AU LECTEUR

La mise en page des directives à lire aux élèves et du message à dicter (décompte, interlignes, informations importantes en caractères gras) permet de matérialiser les différentes unités du texte et doit conduire à une lecture proche de la réalité professionnelle, l'objectif étant :

- de permettre au candidat une bonne compréhension,
- de faciliter une prise de notes sélective.

Les indications portées à droite du texte indiquent le cumul de temps tel qu'il doit apparaître sur le chronomètre du lecteur, avant que ce dernier procède à la lecture du bloc de texte suivant.

ÉCRIRE AU TABLEAU LES MOTS : PERREIRA, DAULE, HAYANGE, FCPE, FAMECK

DIRECTIVES À LIRE AUX CANDIDATS EN 30 SECONDES ENVIRON

Vous êtes bénévole à l'association de parents d'élèves FCPE, section locale de Fameck. L'association organise une bourse aux livres à destination des élèves de seconde. Les élèves peuvent, accompagnés de leurs parents, venir déposer leurs livres à vendre les 28 et 29 juin. Vous assurez une permanence **le 29 juin** au matin. Madame MELLES, présidente de l'association, vous a laissé un message sur votre boîte vocale le 28 juin au soir.

Vous prenez connaissance de ce message et complétez les fiches de dépôt qui serviront de preuve aux parents concernés.

MESSAGE À DICTER

Deux parents d'élèves sont passés ce matin, avant le début de leur journée de travail, déposer un lot de livres. Nous avons procédé à l'évaluation de la valeur des livres déposés.

Ces deux parents repasseront demain en début de matinée retirer le reçu attestant de leur dépôt.

Il s'agit de :

- | | |
|--|-----|
| 1. Dossier n° 42 : Monsieur VALENTIN André , père de VALENTIN Aurélie | 10s |
| 18 rue des chênes – 57290 FAMECK | } |
| Téléphone : 03.82.52.64.48 | |
| Adresse électronique : a.valentin@orange.fr | } |
| Il a déposé 7 livres pour un montant de 122,10 € . | |
| 2. Dossier n° 43 : Madame PERREIRA Simone , mère de DAULE Sabrina | 10s |
| 4 Avenue de la République – 57700 HAYANGE | } |
| Téléphone : 03.82.85.12.08 | |
| Adresse électronique : perreira.simone@neuf.fr | } |
| Elle a déposé 8 livres pour une valeur de 134,80 € . | |

HORS DÉCOMPTE :

Il faut faire le nécessaire pour que les reçus soient prêts à leur arrivée. N'oubliez pas de les faire signer. Merci d'avance et bon courage pour la permanence de demain.